

juillet 1705. Pièce détachée aux Archives de la province de Québec.

11 juin 1723.

Acte de foi et hommage de Pierre-Jacques Daneau de Muy, fils aîné et héritier de Nicolas Daneau de Muy, "gouverneur du Mississipi", et de Marguerite Boucher, sa femme, ses père et mère, et encore comme ayant les droits de René Robineau de Portneuf, comme ayant épousé Marguerite-Philippe Daneau de Muy, de Marie-Madeleine Daneau de Muy, fille majeure, et de Charlotte Daneau de Muy, ses soeurs, pour le fief de Muy.

Fois et hommages, régime français, cahier no 2, folio 75.

12 juin 1723.

Aveu et dénombrement de Pierre-Jacques Daneau de Muy, fils aîné et héritier de Nicolas Daneau de Muy et de Marguerite Boucher, pour le fief de Muy.

Aveux et dénombremens, régime français, cahier no 1, folio 100.

13 juillet 1745.

Ordonnance de Gilles Hocquart, intendant de la Nouvelle-France, qui réunit au domaine de Jacques-Pierre Daneau de Muy, lieutenant d'infanterie, propriétaire du fief de Muy, les terres de Jacques Meunier dit Lapierre et des héritiers de Paul Petit dit Lalumière, qui ne tiennent pas feu et lieu et n'ont pas mis leurs dites terres en valeur.

Ordonnances des Intendants, cahier no 33, folio 77.

Publiée dans *Edits et Ordonnances*, vol. III, p. 361.